Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 23/09/2021

SOLINEST SOLINEST SAS rappelle GÜ Le Dessert Gourmand au Chocolat Caramel Salé



- Noms des modèles ou références concernés : **GÜ Le Dessert Gourmand au Chocolat Caramel Salé 2*91,5g**
- Marque : **GÜ**
- **GTIN 5060023979504 Lot 21/182 Date limite de consommation 29/09/2022**
- Conditionnements : **2x91.5g**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 02/09/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Auchan, Atac, Carrefour, Casino, Cora, Leclerc, Nous Anti-gaspi**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Erreur de marquage de la DLC sur la moitié du lot 21/182. Certains produits portent la date limite de consommation 29/09/2022 au lieu de 29/09/2021**
- Risques encourus par le consommateur : **Anomalie d'étiquetage**
- Description complémentaire du risque : **Risque pour la santé du consommateur si consommation après la date limite de consommation du 29/09/2021**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 23 octobre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0389611639**
- Informations complémentaires publiques : **Les personnes qui détiendraient ce produit ayant une DLC au 29/09/2022 peuvent le consommer jusqu'au 29/09/2021. Après cette date, ne consommez pas le produit et contactez le service consommateurs SOLINEST - remboursement sous forme de bons d'achat**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre